

à l'industrie de la construction et 9 % au secteur des transports et communications. Les autres secteurs mineurs comprennent les industries minières, l'agriculture et les services publics.

En raison de la haute spécialisation nécessaire dans certaines industries et du nombre de travailleurs qu'ils emploient, un grand nombre de secteurs industriels ont effectivement leurs propres établissements de formation pour répondre précisément à leurs besoins en matière de formation. Il s'agit des secteurs suivants : la construction, le sucre, les textiles, les réseaux de transport fédéraux, le travail des métaux, l'édition, les produits pharmaceutiques, le tourisme, le pétrole, la sécurité sociale, l'industrie automobile, les produits chimiques, les ordinateurs, les télécommunications, les métaux, la chaussure, la foresterie, les hôtels et les restaurants.

En ce qui concerne les différents domaines de formation, 42 % des travailleurs publics ont reçu une formation administrative et d'autres cours pour améliorer leur intégration à l'emploi; 26 % ont reçu une formation technique pour mieux s'acquitter de leurs tâches; 19 % ont suivi des cours généraux pour compléter leur scolarité et 13 % ont fait des études supérieures et suivi des programmes de spécialisation.

D'après les plans et les programmes de formation présentés au Ministère du Travail par les entreprises du secteur privé, les